

Profanations : communiqué de Mgr Aillet

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#), [Culte divin](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 28 avril 2015



Communiqué de monseigneur **Marc Aillet**, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, suite à la profanation de l'église Saint-Vincent de la paroisse Notre-Dame de la Bidassoa d'Hendaye où, vendredi 24 avril 2015, le ciboire, contenant les hosties consacrées, ainsi que la lunule contenant l'hostie utilisée pour l'Adoration du Très Saint Sacrement, ont été volés, sans dégradation ni effraction.

"Rome, le mardi 28 avril 2015

Dans la journée du vendredi 24 avril 2015, une profanation a été commise dans l'église Saint-Vincent de la paroisse Notre-Dame de la Bidassoa d'Hendaye. Le ciboire, contenant les hosties consacrées, ainsi que la lunule contenant l'hostie utilisée pour l'Adoration du Très Saint Sacrement, ont été volés, sans dégradation ni effraction. [1]

Je m'associe à la peine de la communauté catholique d'Hendaye, blessée au cœur même de son être, et tiens à assurer le curé, monsieur l'abbé **Jean-Marc Lavigne**, les prêtres et les fidèles de cette paroisse de ma prière et mon soutien le plus fraternel. Je remercie aussi le maire d'Hendaye, monsieur **Ecenarro**, d'avoir eu le courage des mots pour exprimer son soutien aux catholiques de sa ville et dénoncer l'acte de profanation qui « touche la société en général ».

Quand le vol d'objets de culte, les dégradations d'églises ou de cimetières chrétiens, en hausse constante dans notre pays, atteignent durement nos consciences, combien plus la

profanation de l'hostie consacrée, essence même de notre foi, heurte notre cœur ! Il ne s'agit plus de symboles, mais de la réalité même qui nous pousse à aller adorer Jésus-Christ en personne, à la messe ou à l'adoration eucharistique, sous l'apparence des hosties qui viennent précisément d'être volées. Comme l'exprimait l'abbé Jean-Marc Lavigne : « on touche au sacré, ce qui est grave, mais aussi à la vie intime de chacun ». Par son caractère gravissime, cet acte atteint directement la réalité la plus sacrée de notre culte et la communauté catholique tout entière à l'heure même où celle-ci est meurtrie par les persécutions de ses frères d'Afrique et d'Orient.

Au nom de toute notre communauté catholique, et en particulier d'Hendaye, je supplie le ou les auteurs de ce sacrilège de prendre la mesure de l'acte qu'ils ont commis[2] en dérobant ces objets sacrés et de rendre le plus rapidement possible les hosties présentes dans le ciboire et la lunule volés.

En communion avec le curé de la paroisse, monsieur l'abbé Jean-Marc Lavigne, qui m'a fait part très rapidement de cet acte de profanation qui l'a bouleversé, et auquel je réitère toute mon amitié et mon soutien dans cette épreuve qu'il n'a – en 31 ans de sacerdoce- jamais connu auparavant, j'invite les membres de notre communauté ecclésiale à entrer, à son initiative, dans la prière et le jeûne : « Il faut réagir sans peur, sans repli, avec calme et sérénité, en Christ, vainqueur du mal. ».

Je serai en union de prière depuis Rome, ce mercredi 29 avril prochain à 19 heures, avec la paroisse d'Hendaye à l'occasion de la messe de réparation qui sera célébrée dans l'église Saint-Vincent et qui sera suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 21h30. J'invite tous les fidèles qui le pourront à participer à cet acte de réparation.

+ Marc Aillet

[1] Vols à l'église d'Hendaye : « réagir sans peur », Sud-Ouest du mardi 28 avril 2015, <http://www.sudouest.fr/2015/04/28/reagir-sans-peur-1905661-4018.php>

[2] Code de Droit Canonique, 1367, http://www.intratext.com/IXT/FRA0037/_P4Z.HTM